



Elisabeth Borne dévoile ses projets pour les LGBT+

ORLÉANS. La Première ministre annonce la création d'un poste d'ambassadeur. **PAGE 30**

« Le droit d'être soi-même »

Élisabeth Borne était en déplacement à Orléans (Loiret) hier. Elle a visité le centre LGBT + et réaffirmé son engagement à faire progresser les droits des lesbiennes, gays, bi et trans.

Marie Guibal

marie.guibal@centrefrance.com

Hier matin, à 10 h 30, le Groupe action gay et lesbien du Loiret (GAGL45) accueillait la Première ministre, ainsi que la ministre en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes, la diversité et l'égalité des chances. Elles venaient commémorer les 40 ans, jour pour jour, le 4 août 1982, de la dépénalisation de l'homosexualité, qui constituait alors un délit.

Élisabeth Borne et Isabelle Lonvis-Rome ont fait un rapide tour des bureaux avant de former un cercle avec les élus, ainsi que les bénévoles, le salarié et les services civiques.

Ils ont pu présenter les actions menées, notamment la sensibilisation dans les collèges et lycées mais aussi dans les entreprises (comme Burger King) et auprès des gendarmes.

L'occasion aussi pour le GAGL45 de souligner le



ENGAGEMENT. Élisabeth Borne a réaffirmé la nécessité de combattre pour les droits des personnes LGBT +. PHOTO MARIE GUIBAL

manque de financements publics qui ne leur permettent pas de toucher des publics plus ruraux. Attentive, la Première ministre écoute, questionne.

« Sur la même ligne »

Le secrétaire de l'association est revenu sur les propos de la ministre des Collectivités territoriales, qui avait parlé de « ces gens-là » pour désigner les couples de même sexe. « J'ai 57 ans, j'entendais déjà cette expression quand j'étais ado et ça m'a bouleversé. Ces paroles remettent en cause tout le tra-

vail qu'on fait et mettent à mal votre crédibilité sur ces sujets. On reçoit des insultes depuis 24 heures parce qu'on vous reçoit... »

« La ligne du président et ma ligne ne sont pas ambiguës. On va continuer à se battre pour les droits des personnes LGBT +. Il y a eu des propos malheureux et des excuses ont été faites. Tous les membres du gouvernement sont sur la même ligne », a affirmé la Première ministre.

Elle a rappelé que « la France était revenue en arrière en 1942 » en inscri-

vant l'homosexualité dans le Code pénal : « S'en prendre aux homosexuels, c'est vivre de caricatures et de préjugés et dénier le droit d'être soi-même ». Depuis, des progrès ont été faits : « Le Pacs, le mariage pour tous, la reconnaissance de la discrimination en raison du genre puis la PMA ouverte à toutes les femmes et l'interdiction des thérapies de conversion », liste-t-elle.

Dix nouveaux centres

Élisabeth Borne a annoncé « un fonds de 3 millions d'euros pour créer dix nouveaux centres pour qu'il y ait au moins deux centres dans chaque région ». Et aussi la création d'un poste d'ambassadeur aux droits des LGBT +, nommé d'ici la fin de l'année. Il portera la voix de la France et défendra la dépénalisation de l'homosexualité ».

Le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur, présent, a déposé une proposition de loi portant réparation des personnes condamnées pour homosexualité entre 1942 et 1982. « J'entends cette proposition. Comment réparer ? Ce n'est pas simple. C'est un sujet qu'on va regarder », assure Élisabeth Borne. ■